

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DAC 358 Subventions (6.500 euros) à deux associations proposant des manifestations littéraires.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à deux associations proposant des manifestations littéraires ;

Vu l'avis du conseil de Paris Centre en date du 22 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère

Article 1 : Une subvention d'un montant de 4.000 euros est attribuée à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie, Maison des associations Boite N°9 - 15 passage Ramey - 75018 Paris pour l'organisation de son Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie. (2021_04035 /5502)

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2.500 euros est attribuée à l'association l'Autre Livre, 5, rue Perrée - 75003 Paris pour organiser l'édition du Salon l'Autre Livre en 2021. (2021_03077 /37482)

Article 3 : La dépense totale correspondante, soit 6.500 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO